

Lundi 26 Avril 2010, © L'Est Républicain / *Dombasle-sur-Meurthe*  
Droits de reproduction et de diffusion réservés



## Associés au souvenir des déportés



Les enfants des écoles ont lu les noms des déportés.



Les enfants des écoles ont lu les noms des déportés.

Elus et représentants du monde combattant ont participé, hier matin, à la cérémonie du souvenir des Déportés qui revêtait un caractère particulier à l'occasion du 65<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps et de l'inauguration du mémorial des déportés et internés de Dombasle. Au son de l'harmonie Jeanne-d'Arc, le cortège de personnalités s'est rendu jusqu'au square du GL 42 à côté de l'arbre de la Liberté. Après le dévoilement du monument par les survivants des camps, des enfants de l'école Prévert, des groupes scolaires Paul-Bert et Leroy-Rostand, des collèges Farenc et Embanie ont énoncé les noms des personnes inscrites sur le monument avant de déposer des roses au pied de la stèle. Ils ont aussi lu quelques poèmes de circonstance. Des paroles œcuméniques furent prononcées par le rabbin Balki et l'abbé Goeffroy. « Ce lieu chargé d'émotion va permettre d'inculquer aux jeunes générations ce devoir de mémoire qui doit les conduire vers un monde de paix et de tolérance », a déclaré Gilbert Ballé, président de la FNDIRP. Sur cette stèle, il est aussi inscrit l'article 5 de la déclaration universelle des droits de l'homme : « Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants ». Le maire Robert Blaise, le conseiller général Jean-Claude Pissenem, les présidents d'associations patriotiques et les anciens déportés survivants ont déposé plusieurs gerbes dans un profond recueillement. Le manifeste des Déportés fut lu par Sophie Benoît, arrière petite-fille de déporté. Le "Chant des Partisans" et "Nuit et Brouillard" furent magistralement interprétés par les choristes de Chorus 2000 et de la Ronde des âges. A l'issue de la cérémonie, à l'annexe de la salle polyvalente, le maire Robert Blaise a rappelé l'importance de cette cérémonie du souvenir. Ce qui s'est passé dans les camps de concentration ne doit jamais plus se renouveler. « Ce lieu de mémoire doit bannir toutes les idées idéologiques extrémistes », a-t-il conclu.